

25.06.2014 – 11:23 Uhr

## Société Suisse des Entrepreneurs: Vu l'autoréglementation des banques, d'autres réglementations étatiques sur l'immobilier sont inutiles

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) salue la décision de l'Association suisse des banquiers en faveur de mesures d'autoréglementation dans le secteur hypothécaire. Ainsi, d'autres réglementations étatiques concernant l'immobilier, telles qu'elles ont été envisagées dernièrement, s'avèrent inutiles. Selon la SSE, les mesures prévues sont financièrement supportables.

Les nouvelles propositions d'autoréglementation des banques portent sur une réduction de la durée d'amortissement, qui passe de 20 à 15 ans, pour les hypothèques dépassant de deux tiers la valeur de l'immeuble. En outre, les immeubles surévalués feront l'objet d'une évaluation réaliste moyennant l'application du principe de la valeur la plus basse, selon lequel la valeur de nantissement à prendre en compte est la plus basse entre la valeur du marché et le prix d'achat. En principe, la Société Suisse des Entrepreneurs est sceptique à l'égard de toutes réglementations supplémentaires. Mais à son avis, il est évident qu'au moins des mesures modérées s'imposent sur le marché immobilier. Cependant, elle préfère nettement des autoréglementations de la branche aux mesures de l'Etat. Et c'est la raison pour laquelle elle salue la décision de l'Association suisse des banquiers. Cette branche est plus proche de l'évolution du marché et peut donc réagir de manière plus flexible aux développements que l'Etat appelé à promulguer des lois et des ordonnances qui sont souvent compliquées.

Toutefois, la SSE espère que l'on verra bientôt la fin des mesures de réglementation, à défaut de quoi, un excès de dispositions risque de pointer à l'horizon.

Contact:

Werner Messmer  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/445'77'89  
E-Mail: [werner.messmer@messmer.ch](mailto:werner.messmer@messmer.ch)

Daniel Lehmann  
Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/129'11'52  
E-Mail: [dlehmann@baumeister.ch](mailto:dlehmann@baumeister.ch)

Martin A. Senn  
Sous-directeur de la SSE  
Chef du Département Politique + Communication  
Tél.: +41/79/301'84'68  
E-Mail: [msenn@baumeister.ch](mailto:msenn@baumeister.ch)

Silvan Müggler  
Chef Politique économique de la SSE  
Tél.: +41/44/258'82'62  
E-Mail: [smueggler@baumeister.ch](mailto:smueggler@baumeister.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100758119> abgerufen werden.